

Bilan de Compétences



" ÊTRE ACTEUR DE SON PARCOURS PROFESSIONNEL "

Un temps de réflexion, de prise de recul, dans une démarche volontaire et active.

Un outil dynamique de gestion de son parcours, d'élaboration du projet professionnel,

Un support d'aide à la décision

Les pré-requis :

Le bilan de compétences s'adresse au jeune qui possède une 1ère expérience professionnelle. Il se fait en lien avec un organisme référent (structures d'accueil et d'orientation des jeunes).

Les objectifs poursuivis

- Faire le point sur son parcours, ses compétences, ses aptitudes, à ouvrir son champ de vision.
- Construire un projet professionnel réaliste et définir un plan d'actions pour faciliter l'accès au marché du travail.

La démarche

Durée : 6 rencontres de 3h, chaque semaine (18h au total)

Contenu : Accompagnement individualisé par un consultant spécialiste de l'emploi et de l'évaluation

Méthodologie en 3 étapes :

- **Phase d'analyse** des compétences et des motivations/valeurs professionnelles
- **Phase d'investigation et de réflexion** approfondie sur les axes de développement
- **Phase de synthèse** : confrontation avec les réalités de l'environnement, validation du projet professionnel, et son plan d'action à court, moyen ou long terme

Restitution par la remise d'un dossier personnel.

Le savoir-faire apporté par la CMA 28 :

Une connaissance des secteurs d'activités, des fonctions dans l'entreprise et des métiers grâce à une expérience opérationnelle du conseil en entreprise et de la formation.



Centre d'Aide à la Décision

Estelle CARCEL : estelle.carcel@cm-28.fr

Sao LY : sao.ly@cm-28.fr

Tél. : 02 37 91 56 93 - Fax : 02 37 91 56 98



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Eure-et-Loir

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir

24 boulevard de la Courtille - 28000 Chartres

Tél. : 02 37 9 1 57 00 - Fax : 02 37 91 57 02



Région
Centre



"Le Fonds Social Européen : des Emplois et de nouvelles chances pour tous"
"Projet cofinancé par l'Union Européenne"